

Charte

Responsabilité sociale et environnementale

Développement durable



Notre positionnement

Transfibres Sàrl a pris des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses services. La présente charte témoigne de notre volonté de promouvoir l'application des principes de RSE et de développement durable auprès de nos salariés, fournisseurs, clients et sous-traitants, selon une démarche d'amélioration permanente. En interne, de multiples initiatives ont été prises afin de sensibiliser nos collaborateurs sur les trois enjeux du Développement Durable (DD) et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

Aspects sociaux

C'est grâce aux principes de Responsabilité Sociale et Ethique que Transfibres Sàrl est guidée dans sa gestion des Ressources Humaines et ses actions auprès des collaborateurs. Ces engagements se traduisent par une politique proactive et dynamique. Le but est de donner un cadre de vie / de travail agréable aux salariés. Nous nous engageons à conduire de façon continue une politique de prévention des risques Santé et Sécurité au travail, et à veiller au bien-être de nos collaborateurs.



La diversité, l'égalité des chances et la non-discrimination

Nous respectons et appliquons le principe de non-discrimination dans toutes les étapes de la gestion des Ressources Humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'évolution, ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs.

Base Légales :

L'article 8 al.3 de la Constitution Fédérale, du 18 avril 1999, qui consacre le principe de l'égalité entre homme et femmes, en particulier le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale

La loi Fédérale sur l'égalité entre Hommes et femmes ([Leg-RS.151.1](#)) du 24 mars 1995, qui interdit toute forme de discrimination fondée sur le sexe dans les relations de travail.

L'article 11, lettre d, de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)

Les lois et règlements cantonaux sur les marchés publics

Le bien-être des collaborateurs

Depuis plusieurs années, notre société développe une politique formelle concernant la gestion de ses Ressources Humaines. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement de protéger nos collaborateurs, de favoriser leur bien-être au travail, leur valorisation et leur développement, mais aussi de promouvoir le dialogue social et les bonnes pratiques managériales.

Des conditions de travail adéquates

L'expression « conditions de travail » désigne un ensemble de faits qui peuvent être liés entre autres à l'organisation, au cadre de travail, à la formation et au développement des compétences, à la communication et au dialogue ainsi qu'aux conditions salariales.

- Organisation, cadre de travail : Chez Transfibres Sàrl, la volonté est de diffuser un climat sain et propice au travail et en efficacité. En fonction des postes, une certaine souplesse sur l'aménagement du travail et des horaires ainsi que sur les périodes de repos et de congés est possible, grâce à l'organisation de l'entreprise, mais aussi à la polyvalence de notre personnel.
- Conditions salariales : Transfibres Sàrl rémunère ses collaborateurs au moins au salaire minimum légal en respectant l'égalité entre femme et homme.

La prévention et la maîtrise des risques au travail

La sécurité et la santé des travailleurs sont une des priorités de Transfibres Sàrl. Tous nos collaborateurs sont impliqués, à tous les échelons, dans la démarche de prévention des risques et dans les actions d'amélioration ; la sensibilisation aux règles de sécurité, la protection collective et individuelle, les formations réglementaires, etc. Dans le choix des équipements de protection de la personne, l'entreprise favorise l'échange avec ses collaborateurs pour prendre en compte à la fois leur sécurité et leur bien-être.

Aspects environnementaux

Transfibres Sàrl a engagé une politique environnementale en mettant en place une gestion des déchets, une efficacité énergétique et écologique. Nous sensibilisons nos employés aux divers aspects de la protection de l'environnement (gestion des déchets, traitement des eaux usées, utilisation des produits polluants ou toxiques, etc...).



La gestion des déchets

Transfibres Sàrl a mis en place des poubelles de tri sélectif comprenant papier, plastique, alu, acier, verre, etc. Ceux-ci sont vidés à la déchetterie de Forel (Lavaux) dans les règles de tri selon la loi cantonale du 5 septembre 2006 sur la gestion des déchets (LGD) et de la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE).

Efficacité énergétique et écologique

Dans une logique d'amélioration continue et dans l'intérêt des générations futures, nous menons chez Transfibres Sàrl une politique environnementale volontariste. Nous nous engageons pour l'environnement en optimisant l'utilisation de l'énergie de manière efficiente et économique.

Afin de réduire la consommation d'électricité, nous sommes passés aux luminaires LED et nous recommandons à notre personnel d'éteindre les ordinateurs, les photocopieurs et l'éclairage en dehors des heures de travail.

Nous avons mis en place une collecte de carton d'emballage pour l'envoi des marchandises avec une société Vaudoise qui, à la place de recycler ses cartons, nous les met à disposition. De plus, nous réutilisons la quasi-intégralité des cartons d'emballage reçu par nos fournisseurs pour les envois de marchandises destinés à nos clients.

Nous reprenons aussi les emballages plastiques antistatiques de certains de nos produits avec nos clients qui en consomment le plus pour les réutiliser pour le stockage et l'envoi à ses mêmes clients.

DD et RSE de nos fournisseurs

Transfibres Sàrl essaie, dans la mesure du possible, de travailler avec des fournisseurs qui sont labélisés au niveau DD et RSE. La plupart de nos fournisseurs sont certifiés ISO 9001 : 2015, 14001 : 2015 et 45001 : 2018 et sont labélisés RoHS.

La mise en œuvre de cette politique n'est possible que grâce à l'implication de l'ensemble des parties prenantes. La direction de Transfibres Sàrl a besoin du soutien de tous pour mener à bien ces actions et rentrer ainsi dans le cercle du développement durable. Un exemplaire de cette charte RSE&DD de Transfibres Sàrl est remis dans notre règlement interne et sur notre site internet pour nos clients, fournisseurs et sous-traitants.

La direction, le 10.03.2026